

**Première conférence sur l'exploitation de la Zone de libre-échange continentale
africaine pour Intégration de l'enseignement supérieur**
Institut des Relations Internationales du Cameroun
Yaoundé du 7 au 8 Avril 2025

Intervention du Prof. Saidou Madougou, Directeur Education, Science, Technologie et Innovation (ESTI) de la Commission de l'Union africaine

- ✓ **S.E. Selma Malika Haddadi, Vice-Présidente de la Commission de l'Union Africaine,**
- ✓ **Chers Membres du Corps diplomatique ;**
- ✓ **Chers partenaires d'OBREAL, de l'UE ;**
- ✓ **Monsieur le Recteur de l'Université Panafricaine ;**
- ✓ **Mesdames et Messieurs de l'IRIS du Cameroun ;**
- ✓ **Distingués invités en vos grades et qualités, tout protocole respecté ;**

Avant de livrer notre contribution à cette session intitulée « *Comment développer des synergies entre le multilatéral et les cadres continentaux et régionaux africains* », permettez-moi de remercier OBREAL, l'Université Panafricaine, l'Association des Universités Africaines, l'Institut des Relations Internationales du Cameroun et tous les partenaires pour cette initiative et pour la collaboration.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'éducation est la pierre angulaire du développement. Elle est le moteur qui stimule la croissance économique, réduit la pauvreté et favorise la cohésion sociale.

Le thème de cette première conférence « ***Tirer parti de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) pour l'intégration de l'enseignement supérieur*** » est au cœur de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui prévoit une Afrique prospère, unie et intégrée.

En effet, dans cet agenda, « la révolution de l'éducation et des compétences dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation » est une priorité pour atteindre l'objectif de citoyens éduqués et qualifiés, pouvant contribuer à la réalisation d'un continent prospère basé sur une croissance inclusive et un développement durable.

L'Union africaine, à travers la Commission et notamment le département ESTI, a au fil des ans, formulé diverses initiatives visant à *développer des synergies entre le multilatéral et les cadres continentaux et régionaux africains* pour promouvoir l'intégration continentale à travers l'éducation en générale et l'enseignement supérieur en particulier. Comme initiatives politiques on peut citer :

1. La Convention d'Arusha de 1981, révisée et adoptée le 12 décembre 2014, sous le nom de Convention d'Addis-Abeba sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les États membres de l'UA.
2. La création de l'Université Panafricaine par décision n°290(XV) de l'Assemblée/AU/Dec des Chefs d'Etats et de Gouvernement en sa 15^e session ordinaire de juillet 2010 tenue à Kampala (Ouganda). Cette Université est mise en place en 2012 et consolidée en 2022-2023 pour fournir un enseignement supérieur de qualité (niveau Master et PhD), orienté vers la réalisation d'une Afrique prospère, intégrée et pacifique.
3. En juin 2014, la 23^e session ordinaire du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine a adopté la Stratégie décennale pour la Science, la Technologie et l'Innovation pour l'Afrique (STISA 2015-2024) pour prôner une Afrique dont la transformation est portée par l'innovation et qui créera une économie fondée sur les connaissances. Cette stratégie place la science, la technologie et l'innovation au cœur du développement socioéconomique et de la croissance de l'Afrique et souligne l'impact que les sciences peuvent avoir sur des secteurs essentiels.
Cette Stratégie, arrivée à terme en 2024, a été actualisée et enrichie avec un plan de mise en œuvre et a été adoptée au dernier sommet tenu du 12 au 16 février 2025, comme nouvelle STISA 2025-2034.
4. L'adoption de la Stratégie continentale de l'éducation pour Afrique (CESA) 2016-2025, à la 26^e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'UA en tenue du 30-31 janvier 2016 Addis-Abeba (Ethiopie), pour contribuer à la vision d'un continent pacifique, intégré, dirigé par des citoyens, occupant une place de choix dans la communauté internationale et dans l'économie du savoir. Elle vise à fournir les ressources humaines nécessaires pour parvenir à cette réalisation.
La CESA 2016, arrivée aussi à terme, a été actualisée, enrichie et adoptée au dernier sommet tenu du 12 au 16 février 2025, comme nouvelle CESA 2026-2035.
5. L'adoption du Cadre panafricain d'assurance qualité et d'accréditation (PAQAF), par Dec.n°589(XXVI) - Doc. EX.CL/934(XXVIII) de la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'UA en sa 26^e session ordinaire tenue du 30-31 janvier 2016

Addis-Abeba (Ethiopie). Le PAQAF est un cadre d'initiatives et d'outils conçus pour harmoniser et améliorer la qualité et la comparabilité des qualifications sur le continent africain. Il est une initiative majeure au cœur de l'Agenda 2063. Ce cadre panafricain est aussi aligné sur les stratégies continentales de l'UA pour l'éducation, la science, la technologie et l'innovation (CESA et STISA).

6. L'adoption au dernier sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement tenu du 12 au 16 février 2025 d'une « *Décennie d'action accélérée pour la transformation de l'éducation et le développement des compétences en Afrique* » pour la période 2025-2034 avec l'objectif de maintenir la dynamique amorcée de transformation qualitative du système et renforcer le financement afin d'impacter positivement plus de vies et accélérer le développement et d'intégration du continent.
7. Un Mémoire d'Entente signé entre l'Union Africaine (D/ESTI) et le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES) le 12 février 2025, pour la promotion et le développement d'un Enseignement Supérieur et de la Recherche de qualité dans la région.
8. Le Cadre continental africain de qualifications, lancé en septembre 2019 et qui prévoit d'intégrer les cadres nationaux et régionaux existants pour la comparabilité et les équivalences des qualifications dans un cadre continental.

L'Union africaine, au plus haut niveau, appelle à une harmonisation et un renforcement de la qualité de l'enseignement supérieur en Afrique afin de rendre celui-ci pertinent et fédérateur à l'échelle régionale et continentale et compétitif au niveau mondial. Ceci est en phase avec la vision de l'UA formulée dans l'Agenda 2063 « **L'Afrique que nous voulons** », notamment son Aspiration 1 « *Une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable* ».

Un exemple plus palpable est l'Université Panafricaine, qui accueille dans ses 4 instituts des étudiants de 54 Etats membres de l'Union. Ceci est exemple d'initiative de développement et d'intégration au niveau de l'enseignement supérieur pour l'Afrique.

L'intégration africaine est un instrument essentiel pour le développement. Cependant, une intégration régionale et continentale plus large dans et par l'enseignement supérieur, est nécessaire pour que l'Afrique accélère son développement.

L'objectif politique primordial de la construction d'une Zone de Libre-Echange Continentale Africaine et des politiques d'enseignement supérieur est le même, car le but dans les deux cas est d'atteindre un développement économique et social harmonieux et l'intégration régionale et continentale du continent pour le bien-être des populations.

De plus, les politiques économiques et d'enseignement supérieur partagent de nombreuses caractéristiques non seulement au niveau national mais aussi, et surtout, en termes d'intégration continentale.

Pour que le processus de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine atteigne ses objectifs, un effort de formation est nécessaire, sous différentes formes, à destination des futurs décideurs politiques, des cadres du secteur public et privé, des acteurs de la sociétés civiles, etc., afin de leurs permettre d'acquérir les connaissances nécessaires. Et seul l'enseignement supérieur est en mesure de l'offrir.

Nous sommes convaincus que les progrès dans l'enseignement supérieur et dans l'intégration économique continentale contribueront non seulement à l'avancer dans la réduction la pauvreté mais aussi à favoriser la cohésion sociale.

Les initiatives pour un enseignement supérieur de qualité et harmonisé sont impératives pour que l'Afrique réalise son potentiel et concrétiser la vision d'un continent intégré, prospère et pacifique. L'Afrique doit prendre encore des mesures concrètes et efficaces pour promouvoir son développement et briser les barrières de la désintégration.

Nous sommes convaincus de ce que nous parviendrons à la mise en œuvre d'un cadre panafricain qui favorisera l'harmonisation des normes, la reconnaissance des qualifications africaines et la mobilité des étudiants et de la main-d'œuvre à travers tout le continent dans une Afrique prospère, unie et intégrée.

Je vous remercie de votre aimable attention !